

Regard libanais sur la Francophonie / Carmen Boustani. —
Extrait de : Revue des lettres et de traduction. — N° 2
(1996), pp. 85-103.

I. Langage et langues. II. Français (Langue) — Liban. III.
Francophonie. IV. Romanciers libanais — Liban.

PER L1037 / FL70587P

REGARD LIBANAIS SUR LA FRANCOPHONIE*

Carmen BOUSTANI
Université Libanaise (Beyrouth)

L'espace symbolique de la francophonie est celui d'une patrie francophone de même contenu linguistique. Sa politique est vouée au rapprochement des peuples. Une telle politique tient compte de l'identité culturelle et de la diversité des usages de la langue française comme de la coexistence du français avec les autres langues.

Il nous paraît nécessaire d'indiquer brièvement le sens du mot francophonie, qui comme les femmes coquettes a plusieurs dates de naissance. En 1880 le terme francophonie est la création du géographe Onésime Réclus, frère du célèbre géographe Elisée Réclus. Ce terme désigne une propriété de territoires où l'on parlait le français. Au moment de sa création, cette notion devait paraître inaccoutumée puisqu'elle subit une éclipse de près d'un siècle. C'est dans sa participation à la revue, intitulée "le français dans le monde" que l'écrivain et homme d'Etat Sénégalais Léopold Sédar Senghor, en novembre 1962 réintroduit la notion de francophonie qui allait connaître un bel avenir. D'autres hommes politiques l'utilisent à leur tour ; le président Habib Bourguiba (Tunisie), le président Charles Hélou (Liban). En 1969 Malraux, Ministre français des affaires culturelles donne sa bénédiction au projet Bourguiba-Senghor pour un premier regroupement institutionnel des francophones. De sorte qu'après 1969, le terme francophonie aura son entrée dans les dictionnaires et c'est en 1982 que le président français, François Mitterrand, parle de sa passion pour la francophonie.

(*) Cet article est à l'origine une conférence que j'ai donnée le 21 Octobre 1995 à la salle du Liban, Outrement, P. Québec, Canada.

Le terme francophonie, se définit aujourd'hui par sa pluralité. Il englobe l'ensemble des pays qui utilisent la langue française soit comme langue maternelle, soit comme langue officielle, soit comme langue véhiculaire, soit comme langue européenne de culture, ou comme langue diplomatique (les pays de l'Est). Cette définition permet de comprendre que se regroupent sous cette appellation des pays et des régions, dont les situations sociolinguistiques sont fort différentes. Cela nous amène à proposer «le concept d'imaginaire linguistique» qui se reconnaîtrait comme tel à la constance de ses normes d'une région à une autre.

La France par exemple est le seul pays monolingue des pays francophones. Le Québec, lui a une forte majorité francophone répartie sur l'ensemble du territoire entre l'Atlantique et le Pacifique, à laquelle s'ajoutent les minorités d'autres origines. La Belgique, est divisée en deux régions l'une de langue française, l'autre de langue flamande et une minorité germanophone avec Bruxelles, comme capitale bilingue. La Suisse dans sa multiplicité linguistique est à vingt-cinq pour cent francophone. Nous pouvons citer le Pays de Vaud, le Jura suisse, Lausanne et Genève.

Face à la position du français qui diffère d'un pays à un autre, je reviens à celle du Québec. J'ai été très impressionnée par la langue que parlaient les québécois, puisque j'ai eu l'occasion de venir plus d'une fois à Montréal et je me suis demandée quelle est cette langue? peut-on l'inscrire comme membre à part entière d'un français international? J'entends par là un ensemble d'usages divers du français (français africain, suisse, etc...). Il me semble qu'à l'écoute, ce "français québécois" est proche du français standard mais possédant certaines particularités. Ceux qui sont plus radicaux considèrent que le québécois se définit en lui-même, sans tenir compte de ses rapports avec son origine, le français de la Métropole. Dans cette perspective, on rencontre le jolou ou parler populaire, qui a été adopté en littérature par le groupe révolutionnaire de la revue *Parti pris* des années soixante.

Pour revenir à la position du français dans d'autres groupes francophones, je m'arrête aux pays du Magreb, l'arabe y est certes

langue officielle, mais le français est utilisé pour la communication. Le Machrek, lui aussi est de langue arabe, mais le français sert de langue de culture, comme au Liban. Enfin dans tous les pays d'Afrique francophone, l'émiettement linguistique, dû à la diversité des langues africaines, favorise le recours à la langue française. Cette dernière recoupe le multilinguisme des langues africaines. Nous sommes loin du français normé. Il s'agit plutôt d'une interlangue ou du «français langue africaine» selon le titre du livre de Pierre Dumont.

Le français sert donc de lien entre les civilisations diverses qui s'enrichissent de la langue française, tout en gardant leur singularité. Prise de conscience plus exigeante que jamais, chez ceux qui se réclament d'une québécoisité, d'une africanité ou d'une libanité, repérables dans les ouvrages de leurs écrivains. Ainsi se construit une communauté francophone qui a une langue commune et des particularismes. Le recours aux emprunts et aux calques de la langue maternelle en témoigne. L'étude de la variété apparaît. Elle permet de croire qu'il existe une langue(s). Selon Claude Hagège *"Il est urgent que les francophones fassent de leur langue, le laboratoire de nouvelles créations."*¹ Et selon Umberto Eco *"Babel n'est plus une malédiction, la tour symbolise le don de polyglottisme"*².

Le français standard sert alors de passeport et reste le sésame dans les quarante-sept états de la communauté francophone, héritier le plus souvent de la diglossie coloniale (le cas de l'Afrique) ou d'une fascination pour la langue de culture (le cas du Liban). Ainsi les dialectes et les langues maternelles se glissent en lui. Or, quand les langues ne sont plus cloisonnées, elles se chevauchent. Plus savoureuse et plus instructive paraît la consultation du livre de Loïs Depecker sur *les mots de la francophonie*, paru à Paris en 1990. Ce dictionnaire nous embarque dans un espace lexical de l'Ouest à l'Est de l'Atlantique, du Nord au Sud de l'Equateur. A sa suite nous découvrons l'agace-pissette (une femme qui veut aguicher les

(1) Hagège Claude, *Le français et les siècles*, Paris, éd. Odile Jacob, 1987, p. 295

(2) Eco Umberto, cité par Denis Slakto, dans "Eco, Adam et Babel", *Le Monde des livres*, 9 octobre 1992.

hommes) mot cher aux québécois, ou encore l'éventail (le ventilateur) de Louisiane, la dodine (le rocking-chair) d'Haïti, le mêle-tout (l'indiscert) propre à la Belgique. Cette banalisation s'est généralisée au point de présenter un fait de langue nouveau.

Devant cette langue francophone, le français est placé dans une situation particulière, d'où ses rejets, langue folklorique, ou ses admirations "belle langue". J'aimerais insister plutôt sur l'altérité que cela lui fait entendre, "une autre langue" dans sa langue. J'aimerais insister sur le fait que les français les plus cultivés sont les plus imperméables à l'explication scientifique de ces phénomènes de langue. D'après Georges Mounin *"Ils ont dans la tête et depuis des siècles, que plus une langue est fixée, c.à.d. immobilisée dans son évolution, plus elle est pure, plus elle est précise, plus elle est belle"*³. On dirait que ces français élitistes essaient d'ignorer qu'à l'intérieur même du français de l'Hexagone, le vocabulaire bouge. Une langue est un corps vivant. A titre d'exemples nous pouvons citer l'emprunt direct à l'anglais d'un mot ou d'une expression, lesquels traduits fidèlement, deviennent des anglicismes. Par exemple *le beurre et l'argent du beurre* est une expression traduite fidèlement de l'anglais, la même chose pour l'expression *ne pas jeter le bébé avec l'eau de bain*.

Le français de l'Hexagone n'est pas une langue fixe. Sa productivité lexicale et syntaxique est une évidence. Nous ne pouvons nous étendre longtemps sur le sujet en multipliant les exemples.

Mais le point sur lequel nous voulons nous attarder est la strate du français au Liban. Elle est donc dans cette origine du français de l'Hexagone, mais elle est aussi dans cette espèce de prise en compte de la réalité libanaise, qui donne au français des effets de dérivation et des effets de syntaxe. Nous allons procéder à une définition de la position du français au Liban. Pour passer ensuite à l'analyse de l'identité culturelle et sexuelle à travers l'étude de la gestualité et de l'oralité. Ceci nous aide à mettre à jour nos interrogations sur les

(3) Mounin Georges, *"Une vieille dame inventive"*, Paris, revue Autrement, n° 153, 1995, P. 82

gestes ethniques et les transgressions langagières.

Position du français au Liban

L'émergence d'un "usage légitime" du français au sein d'une communauté linguistique arabophone n'est pas due au Liban à une période d'occupation coloniale. Elle est plutôt le résultat de nombreux contacts linguistiques avec l'Europe. Le français n'a pas été imposé au Liban. Il a été recherché pour "paradoxalement approfondir une identité arabe".

Nous pouvons remonter au temps des croisés, qui venus convertir ce coin de terre, furent étonnés de constater qu'il y avait des chrétiens descendants de Saint-Maron, c'est-à-dire au début du IV^{ème} siècle, alors que la France fut Christianisée par Clovis à la fin de ce même siècle. Après le pacte signé entre les représentants de Saint-Louis et les prêtres maronites du Liban, le pape Grégoire II offre en signe d'amitié aux maronites du Liban, la canne d'or et d'ivoire de Saint-Louis. Ce legs symbolise à travers les âges, le don fait par un grand-père à ses petits-fils. Si nous nous arrêtons au XVIII^{ème} siècle, nous remarquons que le français et surtout l'italien étaient pratiqués par des catégories restreintes de la population: commerçants et clercs en rapport avec Paris et Rome. A partir du XIX^{ème} siècle, on assiste à une éclipse de l'italien et une expansion du français. Si bien qu'en 1919, à la veille du mandat français, la langue française supplante alors les autres langues étrangères. Elle est proclamée en 1920 langue officielle et en 1943 langue seconde.

En promenant le regard à travers l'histoire du Liban, nous constatons que les Chrétiens cherchent protection dans leur langue de culture et se plaisent dans leur appartenance à l'Occident. Leur désir est de conserver une ouverture sur le monde extérieur et le caractère élitiste d'une écriture francophone. Cette opposition même/autre fonde le rapport à la France comme lieu de référence, produisant un discours intégrateur et interculturel. Par contre, les musulmans prônent la langue du Coran, voyant dans le français le risque d'aliénation de leur identité arabe, à l'instar de leur homologue d'Afrique du Nord.

Le français se présente alors comme une langue refuge, pour les écrivains libanais d'expression française qui établissent un lien indissociable entre la langue maternelle et la langue créatrice. Ils justifient leur écriture à partir de cette double articulation. Leurs romans reflètent dans leur composition linéaire leur orientation française et restent proches des modèles français parmi lesquels, il est aisé de reconnaître Balzac. Ce compromis linguistique reflète un compromis politique.

Cependant les événements sanglants de 1975 furent un tournant dans l'évolution du roman écrit en langue française. Les écrivains et écrivaines contestent la forme léguée par des siècles de classicisme et tentent un renouvellement. Les uns mélangent le conte historique/oriental au récit romanesque, les autres cultivent la biographie romancée.

Durant la dernière guerre du Liban, les livres français qui analysent la situation politique et sociale prolifèrent. Les circuits de diffusion de ce produit particulier se diversifient: maisons d'éditions françaises et coéditions. L'effacement relatif de la France au Liban derrière la puissance américaine touche le domaine de la langue. Le français est en retrait. On dirait que la francophonie est à son crépuscule. Cet abandon est vécu amèrement par les Libanais. La perte de ce code culturel aboutit à l'anéantissement d'un code ontologique. Dans l'après guerre, nous remarquons que le prestige culturel du français est menacé par l'usage de l'anglais devenu plus courant parmi la jeunesse libanaise. Ce qui dote le libanais d'une nouvelle identité culturelle.

Notre corpus se limite aux deux romans, *l'Enfant multiple* d'Andrée Chéhid et *l'Enfant du Liban* de Mansour Labaki. La thématique et le style s'interpénètrent (leur intertextualité) jusqu'à dessiner ce "Souvenir circulaire" dont parle Roland Barthes: "*C'est bien cela l'intertexte, l'impossibilité de vivre hors du texte infini*"⁴.

Ces livres d'expression française, écrits dans la dernière décennie du XXème siècle, traitent de l'horreur de la guerre, accordant une

(4) Barthes Roland, *Le plaisir du texte*, Paris Seuil, coll. tel quel, 1973, P. 59

attention soutenue à la situation présente du Liban. Angoisse qui se dégage de la description de la tragédie libanaise et ponctue le récit de scènes de violence et de meurtre. Cette approche thématique nous permet d'opérer des rapprochements, et en nous référant à la période à laquelle ces romans ont été écrits de constater leurs divergences linguistiques. Quoique tous deux bilingues, seul Labaki a recours aux libanismes. Pourtant des traces de cette écriture bi-langue (c'est à dire traversant deux langues) est également perceptible chez Chédid, quoique à un degré infime.

Le roman de Labaki et celui de Chédid partent manifestement d'un même mouvement: Un enfant de dix ans rendu orphelin par la guerre. Dans les deux romans, c'est l'enfant qui survit à l'univers dantesque de ce pays. On dirait que dans cette jouissance mise à l'extermination d'un peuple et d'une culture, Chédid et Labaki expriment la non-acceptation du meurtre des enfants.

1- Mansour Labaki: *l'Enfant du Liban*

1.1- Le tragique de la guerre

Labaki alterne au fil du souvenir, le monde serein du village à l'atmosphère lugubre de l'orphelinat, opposant simultanément dans la mémoire de Nassim le monde édénique du jamais plus, au monde infernal. Jeu d'opposition qui se trouve d'un fragment à l'autre de *l'Enfant du Liban*. A la voix de la mère répond le vacarme de l'orphelinat. C'est la voix métallique de la cloche et sa régularité agaçante. Le son de la cloche n'a plus un pouvoir d'exorcisme contre celui de la cloche de l'église, il symbolise par son bruit strident le martèlement qui assomme le cœur et "vrille les tympons". Le lecteur croit entendre la résonance de la cloche qui "bruine" et non plus lire. Ce qui revient à faire disparaître le texte en tant que tel.

Le recours à la mémoire casse le cours linéaire du récit dans les divers fragments qui composent le roman, fragments et non chapitres, donnant à la structure de l'ensemble, un aspect particulier selon la technique du flash back.

Nassim se laisse emporter par les souvenirs qui l'habitent sans ordre, dans des histoires constituées de couches successives, bousculant les données chronologiques. Le tout se déploie dans le cadre spatial de la montagne avec la description des mœurs libanaises. Occasion pour l'auteur de faire revivre tout un climat rustique, pur, original. Patrimoine de traditions sacrées en voie de disparition.

Oralité

1.2- Types d'oralité

Pour aborder l'oralité dans l'écriture, il convient de s'en donner une définition. Il ne s'agit donc pas strictement de l'oral parlé, puisque la langue est insérée dans une structure écrite. Pourtant on doit y retrouver des caractéristiques de la langue orale, au niveau paraverbal ou lexical (libanismes, etc...). On la rencontre autant dans le style indirect que dans le dialogue. Ainsi elle indexe le romancier, d'une part par ses localismes, venus de sa langue natale, d'autre part par l'actant qu'il privilégie. Par exemple, Labaki utilise Nassim, l'enfant héros du roman et le fait parler en mettant dans sa bouche nombre de libanismes.

Cette oralité ne s'observe pas uniquement dans le textuel verbal, mais également dans le textuel écrit, dans le graphisme de la ponctuation exclamatif, interrogatif comme dans le sonore de ces termes étrangers écrits dans l'alphabet latin, mis entre guillemets, avec souvent note explicative en bas de page. Tout se passe comme si ces éléments venaient se greffer dans le premier corps verbal ; corps contre corps. C'est en ce sens, comme un geste du corps que nous avons estimé utile de traiter dans cette recherche de l'identité, celle-ci étant un des enjeux de l'écriture romanesque actuelle.

Le texte de *l'Enfant du Liban* est aux confins d'une langue écrite le français et d'une langue orale, le libanais ou arabe dialectal. Le récit doit souvent son sens et sa saveur aux expressions propres au terroir

qui font ressurgir l'oralité. Le récit que fait Nassim, affecte souvent de se trouver dans une relation d'oralité. Nous avons l'impression que Nassim n'écrit pas, il parle, il parle à lui-même. Sa voix perdue depuis la disparition tragique de sa famille surtout celle de sa mère, nous parvient sous forme d'un monologue intérieur où récit et discours alternent donnant l'illusion du vécu. Par ce franc-parler de Nassim, l'auteur entend affranchir son lecteur pris à témoin dans une confiance qui use d'un langage sur lequel ne pèsent pas les interdits d'origine culturelle. Devant cette voix qui s'interroge, défrayant par sa verve railleuse et touchant par son accent candide, on se voit reconduit vers les lieux communs du village où vers les scènes de l'orphelinat.

La langue libanaise utilisée par Labaki intervient comme forme emphatique donnant une résonance au discours. Ce sont parfois de simples mots qui trouent le texte ou des expressions entières traduites littéralement, faisant corps avec la langue de culture. L'auteur manipule aussi le code spécifique du bilingue, traduisant une identité sociale et culturelle.

Labaki exploite les formes et les modalités langagières de son pays, par l'insertion des mots de la langue libanaise, appartenant au registre de la nourriture. L'enfant Nassim utilise des mots de sa langue maternelle: Zbibs, "raisin sec", Mouneh, "provision annuelle de céréales", sfoufs "gâteau à la mélasse" Megleh "douceur préparée à la naissance". D'autres mots sont empruntés au registre de l'affection: Jeddo, "grand-père", téta "grand-mère", Mar Geries, "ô Saint-Georges", Mar Elias "ô Saint-Elie", Allah, "Dieu", Abouna, "mon père". La langue maternelle fait corps avec la langue française. Par ce recours aux emprunts, Labaki recherche une libération dans l'espace de l'écriture.

L'auteur n'hésite pas à utiliser des calques, expressions traduites de sa langue et proche de sa structure, énoncées telles: "A toi la bonne nouvelle à moi la helweineh"⁵ "récompense symbolique au porteur d'une bonne nouvelle". "La réplique sous l'aisselle"⁶, "la réplique

(5) Labaki Mansour, *L'Enfant du Liban*, Fayard, 1986, p. 119.

(6) *L'Enfant du Liban...* p. 113.

toujours prête et prompte", *"ma main sur la croix"*⁷, "une parole d'honneur", *"inchallah qu'il m'enterre"*⁸, "une façon de souhaiter, à quelqu'un, une si longue vie". Ces expressions prennent plan dans le corps textuel donnant à l'écriture un topos rhétorique.

Ce recours au patrimoine de l'oralité, propose un nouveau mode suggestif de construction littéraire qui se répète d'un passage à un autre du roman. Nous signalons quelques expressions prises au hasard de la lecture: *"chez nous au village"*⁹, *"chez nous au paradis"*¹⁰, *"mille et une nuit de Noël"*¹¹. L'apparente spontanéité de l'écriture de Labaki traduit son idée chère qui considère le paysan comme un homme différent des autres. Car il a la "sensation physique de Dieu" et se considère dans sa montagne, comme "son voisin d'espace".

La répétition ne se limite pas uniquement aux mots, mais atteint la structure syntaxique dans certaines figures de style comme l'énumération: *"Notre foi était rires, chants, fleurs, pleurs, lumières, silences, recueils, festins et même fanfreluches... sentiments toujours ; ... toujours... toujours... sensations toujours... émotions toujours ... joie toujours..."*¹², véritable compromis entre français et libanais dans ce transfert syntaxique. L'auteur a su extraire un nouveau mode suggestif de constructions littéraires qui crée dans le récit un effet incantatoire, accentué par des gestes vocaux: cris, exclamations et interrogations. Constructions orales sur lesquelles repose en grande partie, le naturel d'un discours dialogique ou monologique: *"tu peux imaginer ça? tu ne pourrait pas te forcer un peu?"*¹³, *"allais-je me refondre dans la solitude au moment où je voyais luire une étoile?"*¹⁴ *"Allah! que ces souvenirs étaient doux... et qu'ils faisaient mal"*¹⁵. Un

(7) *L'Enfant du Liban...* p. 104.

(8) *L'Enfant du Liban...* p. 66.

(9) *L'Enfant du Liban...* p. 24.

(10) *L'Enfant du Liban...* p. 28.

(11) *L'Enfant du Liban...* p. 2.

(12) *L'Enfant du Liban...* p. 84.

(13) *L'Enfant du Liban...* p. 62.

(14) *L'Enfant du Liban...* p. 63.

(15) *L'Enfant du Liban...* p. 67.

merveilleux rhétorique doublé d'un merveilleux sensoriel.

Dans ce métissage franco-libanais un plus un égale trois (1+1=3), pour reprendre l'expression de Michel Serre, représentant son livre *Le tiers instruit*, d'où l'idée nouvelle d'un plus. Cet entre-deux se situe comme un véritable objet de désir, une jouissance du langage qui répond aux différentes strates de mots nouveaux.

2- Andrée Chédid: *L'Enfant multiple*.

2.1- L'expérience douloureuse de la guerre.

Chédid introduit dans la trame du récit, un temps étranger au réel, celui du divertissement. Elle adopte le procédé de l'alternance, introduisant le lecteur successivement dans le champ d'actions de sa vie au Liban ou à Paris. Cet enfant seul survivant de sa famille à l'explosion d'une voiture piégée, retrouve à Paris une terre d'accueil. Dorénavant, il peut parler d'une expérience douloureuse qui lui appartient et à laquelle il n'est plus confondu. Il devient un messager de joie faisant rire les autres enfants dans le manège du forain. Malgré son infirmité au bras, Omar-Jo redonne au forain l'amour oublié et aux chevaux de bois la magie perdue. Andrée Chédid désire illustrer en la personne de l'enfant, ce proverbe libanais très expressif qu'elle cite dans son entretien avec Evelyne Accad, *"Jetez un libanais au fond de l'eau, il se débrouillera pour sortir avec un poisson dans la bouche"*¹⁶.

Un regard suffit à A. Chédid pour restituer dans sa plus intime individualité, la personnalité du grand-père libanais, chargée de tendresse et de compréhension qu'elle décrit avec une pudeur qu'on lui reconnaît. Elle reconstitue l'image de l'ancêtre, qu'elle développe davantage dans son livre *"A la vie à la mort"*, dans la nouvelle *"L'Ancêtre sur son âne"* qui ouvre le volume.

(16) Accad Evelyne, "Entretien avec Andrée Chédid", Présence francophone, printemps 1982, P. 9

2.2- Analyse contrastive des deux personnages enfants.

Le rapport entre les deux personnages Omar-Jo et Nassim rappelle celui de Thanatos à Eros. La situation est comparable dans les deux romans, mais la réaction de l'un et de l'autre n'est pas décrite de la même façon. La douleur de Nassim de voir ses parents tués, ressurgit dans la mort. Nassim refuse toute communication avec le monde extérieur et se retranche dans le mutisme. Il semble que dans son univers mental, les seuls interlocuteurs valables soient les membres de sa famille. Une fois disparus, il se retire dans une incommunicabilité volontaire.

La contrepartie à la douleur de l'orphelin Omar-Jo est le bonheur de vivre, en devenant à nouveau capable d'amour passionné pour les manèges et pour son idole Charlie Chaplin. D'un caractère enjoué et plaisant, Omar-Jo est l'actant principal autour duquel tout se concentre. Face à cet enfant, on sent le désir profond de Chédid de sauver l'enfance pour la transporter dans un autre lieu. Un miracle de vie qui naît par hasard.

Omar-Jo porte en lui deux images culturelles: Omar comme le père, un musulman d'Egypte et Jo diminutif de Joseph, le prénom du grand-père maternel, un chrétien libanais.

Au moment de l'engager au manège, le forain demande à l'enfant quel est son prénom? "Omar-Jo", répond l'enfant. "Ça ne colle pas ensemble, ces deux prénoms-là". "Je m'appelle Omar-Jo", insista l'enfant. "A quoi ça ressemble? A rien!" "C'est mon nom"¹⁷. Il semble que le prénom choisi parvient à faire une identité, mais toujours insaisissable. Dialectique du même et de l'autre, établissant un continuel aller-retour.

2.3- Types d'oralité

Andrée Chédid intègre à son écriture des libanismes du point de vue des thèmes et du point de vue morphologique. On peut citer par

(17) Chédid Andrée, *L'Enfant multiple*, Paris, Flammarion, 1989, P. 63.

exemple l'expression "chaque deux semaines" au lieu de chaque quinzaine. Ces exemples morphologiques sont très rares. Si les thèmes traduisent son retour aux racines, elle exprime par son écriture sa tendance à utiliser un français universel. A regarder de près, on s'aperçoit qu'au sens strict, il n'y a pas un seul mot libanais dans son texte. Les mots qui disent sa pensée appartiennent à un fond de vocabulaire français. Nous sommes frappés par un flot irrésistible de paroles qui submergent de son texte. Cette phrase prise à *La cité fertile* d'Andrée Chédid définit sa position par rapport aux mots: "des mots en pagaïe, en torrents, en geysers à m'en étourdir"¹⁸.

Nous remarquons chez elle une vivacité de l'oralité à narration classique, phrases simples proches de la langue parlée. Cependant toutes les scories de l'oral ne sont pas retenues. En particulier, chaque réplique est comme à l'écrit cohésive et mieux organisée qu'à l'oral. Ce compromis entre oral et écrit trouve sa solution dans l'unité de ton donnée par A. Chédid.

Par ailleurs, A. Chédid donne une place de choix aux gestes vocaux. Comme dans la vie courante, les cris, les appuis de discours, le langage lui-même avec sa ponctuation, ses blancs, ses points d'interrogations. A. Chédid a toujours manifesté un intérêt particulier pour la ponctuation. Nous n'aurons qu'à citer *Fêtes et Lubies* et dernièrement *La grammaire en fête*.

Toute la qualité féminine de son texte tient aux images extraites de champs typiquement féminins. Ces symboles sont des représentations empruntées au domaine du tissu "aveulgé par les rideaux de la poudre jaunâtre"¹⁹, "un lambeau de la robe à fleurette orange"²⁰, "au milieu des voiles de poussières"²¹, "la houle des vastes robes noires"²², "elle agitait ses robes de vagues et de remous"²³, "ailes en papiers, ailes en

(18) Chédid Andrée, *La cité fertile*, Paris, Flammarion, 1972, P. 17

(19) *L'Enfant multiple...* p. 83.

(20) *L'Enfant multiple...* p. 98.

(21) *L'Enfant multiple...* p. 89.

(22) *L'Enfant multiple...* p. 97.

(23) *L'Enfant multiple...* p. 118.

*tissu*²⁴. On peut suggérer d'autres images par le recours aux verbes d'action, traduisant des activités ménagères: *balayer, brosser, épousseter, astiquer, reluire les sept miroirs, écaillant, s'en épousseter longuement la face*. Nous présentons des extraits qui donnent accès à un univers féminin. Chédid attribue à ses images le sens des réalités précises. Cependant, elle ne recule pas, lorsqu'il s'agit de traduire les nuances de couleurs, tenant à fixer, l'effet particulier. Le lexique des couleurs reflète sa féminité profonde. Tout se colore et s'irise dans sa description d'Omar-Jo qui passe alternativement *~du cheval moucheté, au noir, au fauve, à l'alezan, au bai cerise*²⁵.

Dans son rapport à l'écriture, A. Chédid recourt sur le plan rhétorique à des images qui font passer la différence sexuelle, mais s'éloigne de tout ce qui est folklore dans la langue. Son écriture est une écriture moderne. Une écriture qui fait image, déplaçant d'un chapitre à un autre discrètement sa camera et transformant le récit en roman-film.

A. Chédid métamorphose le réel tragique d'Omar-Jo en désir de vivre. C'est la femme écrivant dans son désir d'enfant. Tel n'est pas le cas de Labaki qui exprime le désespoir chez l'enfant Nassim. Labaki traduit le réel alors que A. Chédid le transforme par le biais de l'imaginaire. Mais ceci n'empêche pas que sur le plan thématique, une connivence s'établit entre ces deux écrivains libanais touchés par le tragique de leur guerre.

2.4-Gestualité

Tout comme les langues, les gestes ont leurs particularités culturelles, ethniques, régionales, peut-être même sexuelles, sociales. Dans ce contexte, une sociologie et une grammaire du geste sont envisageables. Celles-ci cherchent à identifier, hiérarchiser les gestes, par exemple en communicationnels et non communicationnels,

(24) *L'Enfant multiple...* p. 99.

(25) *L'Enfant multiple...* p. 60.

vocaux, kinésiques et à leur attribuer différentes significations et rôles.

Nous analysons les catégories de la gestualité selon une classification hiérarchisée des différents signes gestuels, relevés sur un corpus formé des cinq premières pages de chacun des deux romans de notre étude. Nous sommes sensibles à ce langage du corps, porteur de valeurs proxémiques et kinésiques. Nous sommes encore plus intéressée lorsqu'il s'agit d'analyser ce langage dans les textes littéraires.

Selon la grille opératrice que nous allons proposer, nous procédons à l'analyse de:

1- Mimo-faciaux:

Regard: Dans *L'Enfant du Liban*, "les yeux brillent d'émotion heureuse"²⁶, Labaki met l'accent sur le pouvoir attractif du regard. Nous remarquons dans l'emploi du verbe briller une cinétique dynamique qui valorise le regard de la mère et exprime la joie. Nous signalons une récurrence du verbe voir. (une fréquence de 5 sur 5 pages). Il ne faut pas aussi négliger le recours à des verbes du même registre: contempler, apercevoir, éblouir, entrevoir.

Dans *L'Enfant multiple*, nous avons relevé: "ses petits yeux rieurs"²⁷, yeux (verbal) rieurs (expression dénotative du rire). Ce qui est perçu par la vue n'est pas de même nature que la signification qui lui est attribuée. La joie constitue le signifié.

Bouche: Chédid attache de l'importance aux mimiques de la bouche. On trouve dans *L'Enfant multiple*, "ils exhibaient un sourire forcé"²⁸, d'un côté, on observe l'expression sonore de cette mimique qui est de l'ordre du signifiant et de l'autre le dénotatif de forcer, faire un effort. Ce qui implique sourire crispé, simulacre de sourire, et qui relève du signifié "crispation". La grimace des lèvres traduit le mécontentement.

(26) *L'Enfant du Liban*... p. 11.

(27) *L'Enfant multiple*... p. 11.

(28) *L'Enfant multiple*... p. 97.

Mimiques: Les mimiques du visage n'ont pas échappé à la plume de Chédid. On rencontre aussi chez elle *~une moue renfrognée, désabusée*²⁹. Mimique du visage qui donne l'air de bouder. D'après la fréquence des éléments relevés, l'intérêt accordé au regard est plus important chez la femme que chez l'homme. On peut se demander si cette particularité est spécifique des sujets de sexe féminin. Jacques Corraze dans *les expressions non verbales* constate que la capacité à porter son attention vers les canaux les plus dépourvus de contrôle serait réduite aux sujets les plus soumis aux règles sociales.

2- Gestes:

Doigt: En analysant les gestes des membres supérieurs, nous dégageons chez Labaki: *~et ces maisons, là-bas, et là-haut et en bas, demandai-je en pointant un index dans toutes les directions, ce n'est donc pas notre village*³⁰

Geste conventionnel du doigt pour désigner une direction. Par le recours à des expressions proxémiques (là-bas, là-haut, en-bas), Nassim pointe la carte de son village.

Bras: Labaki décrit les mouvements des bras, *~je sentis mon village m'envelopper comme les bras de ma mère*³¹. Axe de substitution métaphorique qui ouvre la voie au symbolique et pose un problème dans l'interprétation gestuelle. Le village a-t-il des bras comme ceux de la mère? Expression de tendresse couvrante et coureuse.

Mains: En raison de l'importance accordée aux gestes, nous retrouvons chez Chédid *~on l'applaudissait*³² qui signifie, battre des mains en signe d'approbation.

Pieds: La récurrence du monème *~marcher* se distingue comme une activité gestuelle des membres inférieurs du corps. L'action de marcher manifeste un déplacement orienté dans l'espace en fonction

(29) *L'Enfant multiple...* p. 97.

(30) *L'Enfant du Liban...* p. 14.

(31) *L'Enfant du Liban...* p. 15.

(32) *L'Enfant multiple...* p. 12.

d'une référence spatiale, le village natal qui, à première vue, est le lieu de l'enfance ou bien la ville, capitale du pays d'accueil.

3- Postures et attitudes:

Postures statiques: Nous citons des gestes en termes de posture. Une cinétique lente traduit l'affection, et fait transparaître l'ancrage maternel dans des lexèmes comme: se blotissait, se blottir, blotti contre elle, ou bien elle exprime des attitudes spécifiques: juché, s'étirer, grimper.

Postures dynamiques: Simultanéité des gestes qui traduisent des attitudes chez Chédid: *~il faisait grimper son neveu sur ses épaules et caracolait autour de la table des banquets en hennissant, en lançant de bons mots à chaque invité*³³. Nous remarquons que la posture est statique dans l'image du neveu installé sur les épaules du grand-père, alors qu'elle est décrite de façon dynamique dans les mouvements du grand-père qui exécute des demi-tours au galop en imitant le cri du cheval. Une attitude statique se rencontre également dans *L'Enfant multiple* dans l'expression *~le gamin s'immobilise*³⁴, arrêt dans les mouvements, fixation sur place.

Nous remarquons dans *L'Enfant du Liban* la description des pratiques religieuses propres aux maronites ; *~(ma mère) lissa mes cheveux de ses doigts plus légers qu'un nuage, traça des signes de croix sur mon front*³⁵. Le religieux est dans les gestes quotidiens, il est ancré dans les mentalités et se reflète dans les comportements. *~Avec le même respect de chez nous, nous passions la main sur l'image vénérée par nos voisins, avant de nous signer le front, les lèvres et la poitrine*³⁶.

Les maronites vivent entourés d'images saintes. Chaque famille vénère un saint dont l'image-symbole est marqueur de son

(33) *L'Enfant multiple...* p. 14.

(34) *L'Enfant multiple...* p. 14.

(35) *L'Enfant du Liban...* p. 65.

(36) *L'Enfant du Liban...* p. 75.

appartenance au saint patron. D'où constamment les gestes de la main qui font signes de la croix, non réservés aux rites religieux mais utilisés dans le quotidien. On notera toutefois que ces éléments ne se rencontrent pas chez Chédid.

D'après notre analyse taxinomique de l'inventaire, le corps littéraire apparaît alors essentiellement corps de désir, corps regardé ou corps touché. Sa matérialité première fait qu'il est un corps pluriel, somme de tous les contacts communicationnels du regard et des gestes des mains des actants.

L'image de ce corps, lien du romancier et de la romancière aux protagonistes, reste la plupart du temps liée à l'appartenance sexuelle de l'un et de l'autre. L'analyse proxémique et kinésique permet de dégager des différences ethniques. Elle ouvre la voie en littérature à l'étude de la signification socio-culturelle des gestes.

Pour conclure et en nous référant à notre corpus, nous remarquons que nous avons traité de l'interaction entre le social et le culturel et de leur rapport à l'intime d'un sujet et à son langage.

L'intérêt de notre travail réside alors dans une réelle confrontation de ces deux écritures romanesques contemporaines. Son intérêt réside aussi dans le repérage des particularismes thématiques, d'une analyse contrastive des gestes verbaux et non verbaux, avec une mise au jour des relations suivantes: Oralité / écriture, transgression / norme, sexe / geste. Nous remarquons aussi, que les romanciers francophones ont réussi à mettre en œuvre le fameux code mixing, oralité (calques, emprunts). Ce "code mixing" peut être aussi un code spécifique du bilingue qui lui permet d'exprimer des intentions, des attitudes, des rôles qu'un monolingue ne peut pas faire. Pour Anne-Marie Houdebine *"Toute langue vivante est vive, susceptible de représenter le monde nouveau. Alors que le français hexagonal reste trop souvent figé, quasi amidonné"*³⁷.

(37) Houdebine Anne-Marie, *Une aventure linguistique, la féminisation des noms de métiers*, dans Traduction et terminologie, revue internationale de la CEE, éditée au Luxembourg, 1990, P. 120.

Cette francophonisation du français transforme la langue d'expression en une troisième langue qui passe dans l'énoncé faisant dévier le vocabulaire et la structure morphologique et syntaxique. L'enjeu est à la fois linguistique et identitaire. Le rayonnement du français n'est donc pas de prendre pour cible l'anglais, langue dominante, mais l'espace culturel francophone avec ses identités multiples.

BIBLIOGRAPHIE

- ACCAD Evelyne, "Entretien avec Andrée Chédid", Présence francophone, printemps 1982.
- BARTHES Roland, *Le plaisir du texte*, Paris Seuil, Coll. tel quel, 1973.
- CHEDID Andrée, *L'Enfant multiple*, Paris, Flammarion, 1989.
- CHEDID Andrée, *La cité fertile*, Paris, Flammarion, 1972.
- DUMONT Pierre, *Le français langue africaine*, Paris, l'Harmattan, 1991.
- ECO Umberto, cité par Denis Slakto, dans "Eco, Adam et Babel", Le Monde des livres, 9 Octobre 1992.
- HAGEGE Claude, *Le français et les siècles*, Paris, éd. Odile Jacob, 1987.
- HOUDEBINE Anne-Marie, Une aventure linguistique, la féminisation des noms de métiers, dans Traduction et terminologie, revue internationale de la CEE, éditée au Luxembourg, 1990.
- LABAKI Mansour, *l'Enfant du Liban*, Fayard, 1986.
- MOUNIN Georges, "Une vieille dame inventive", in Le plaisir des mots, Paris, revue Autrement, n° 153, 1995.